



- ISOMAGNETIC LINES (absolute total field)
LIGNES ISOMAGNÉTIQUES
(valeur absolue du champ total)
- 500 gammas
 - 100 gammas
 - 20 gammas
 - 5 gammas
 - Magnetic Depression
 - Dépression magnétique
 - Flight Lines
 - Lignes de vol
 - 1 gamma = 10⁻⁸ tesla in SI units
 - 1 gamma = 10⁻⁸ tesla en unités SI
 - Elevation contours in metres
 - Courbes de niveau en mètres

MAP-CARTE
7214G
LARSEN CREEK
YUKON TERRITORY
TERRITOIRE DU YUKON

Échelle 1/250 000 - Scale 1:250 000
Kilomètres 5 10 15 20 Kilomètres

COPIES OF THIS MAP MAY BE OBTAINED FROM THE GEOLOGICAL SURVEY OF CANADA, OTTAWA. THE SURVEY DATA USED TO COMPILER THIS MAP ARE AVAILABLE IN DIGITAL FORM FROM THE GEOPHYSICAL DATA CENTRE, GEOLOGICAL SURVEY OF CANADA.

ON PEUT SE PROCURER DES EXEMPLAIRES DE CETTE CARTE À LA COMMISSION GÉOLOGIQUE DU CANADA À OTTAWA. LES DONNÉES DE LEVÉ UTILISÉES POUR COMPILER LA PRÉSENTE CARTE SONT DISPONIBLES EN FORME NUMÉRIQUE AU CENTRE DES DONNÉES GÉOPHYSIQUES DE LA COMMISSION GÉOLOGIQUE DU CANADA.

This map was compiled from digitally recorded aeromagnetic survey data obtained with a cesium vapour magnetometer which measured the total field with a resolution of 0.01 nT. The flight path of the survey aircraft was recovered by using digitally recorded GPS navigation data and 35 mm tracking film.

The data were levelled using a combined manual/computer process based on the differences of the magnetic values of the control and traverse lines at their intersections.

The total field values were interpolated onto a square grid representing 300 m on the ground. The contours were plotted using the computer and digital plotting facilities of Questor Surveys Limited.

The airborne magnetic survey was carried out by Questor from September 1988 to November 1989.

No correction has been made for regional variation.

The base used for this map was produced from 1:250 000 topographical maps published by the Department of Energy, Mines and Resources, Ottawa.

Cette carte a été compilée d'après les données enregistrées numériquement durant un levé aéromagnétique et recueillies à l'aide d'un magnétomètre du type vapeur de césium qui mesure le champ magnétique total avec une précision de 0.01 nT. Le tracé des lignes de vol de l'avion a été recouvert par un système de navigation GPS ou par l'information enregistrée sur film de 35 mm.

Les données du levé ont été nivelées en utilisant une procédure par ordinateur automatisée en se servant des différences entre les valeurs magnétiques aux intersections des lignes de contrôle et les traverses.

Les valeurs du champ total ont été interpolées aux nœuds de la grille à maille carrée de 300 m de côté sur le terrain (dont chaque maille mesure 0.25 cm de côté à l'échelle de la carte publiée). Les contours ont été tracés au moyen du système graphique automatisé de la Questor Surveys Limited.

Le levé aéromagnétique a été effectué par Questor Surveys Limited entre septembre 1988 et novembre 1989.

Aucune correction n'a été apportée pour compenser la variation régionale.

La base de cette carte a été reproduite à partir d'une carte topographique à l'échelle de 1/250 000 publiée par le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, à Ottawa.

South of latitude 64°30'

Ce levé aéroporté a été effectué par Canadian Aero Service Limited, de juin 1964, à février 1966, à une altitude de 305 mètres au-dessus du sol ou possible, avec un espacement de 1 km pour les lignes de vol. L'équidistance des courbes est 10 nanoteslas sans corrections pour les variations régionales.